

constipation chronique des névropathes, dans la colite muco-membraneuse; les résultats ont été variables : tantôt l'administration du médicament a été suivie d'un succès complet et presque immédiat; tantôt l'effet a été nul. Contrairement à ce que l'on observe avec les autres préparations relevant du domaine de l'opothérapie, quand l'effet favorable est obtenu, on peut diminuer progressivement, puis supprimer le médicament, sans crainte de récidive rapide.

Avant l'opothérapie intestinale, l'*opothérapie gastrique* avait été introduite en thérapeutique par MM. Gilbert et Chassevant. On se sert d'extrait gastrique préparé en desséchant rapidement dans le vide, à une température inférieure à 55 degrés, la muqueuse de l'estomac de porc. Cet extrait se présente sous forme de poudre gris jaunâtre, sans saveur, ni odeur, d'une activité protéolytique dix fois plus grande que celle de la pepsine du codex. Un gramme d'extrait gastrique peptonise 200 grammes d'albuminoïdes et correspond à 50 centimètres cubes de suc gastrique normal de l'homme. Outre la pepsine, il contient les autres substances des glandes stomacales : caséases, principes extractifs.

C'est dans les hypopepsies que l'extrait gastrique trouve par excellence son indication; il permet de réaliser dans l'estomac, comme *in vitro*, une digestion artificielle; il est possible qu'il agisse encore par l'excitation des glandes qui subsistent dans la muqueuse de l'estomac malade.

Certains médecins (Pawlow, Frémont, Finkelstein, Hepp, etc.) ont préconisé l'emploi du *suc gastrique* naturel (suc de chien ou de porc), à des doses élevées. Le suc gastrique de porc est dépourvu de l'odeur canine répugnante et de l'acidité du suc gastrique de chien; il est donc préférable à ce dernier (Hepp). Quelques résultats satisfaisants ont été obtenus grâce à ce moyen thérapeutique dont les indications n'ont pas d'ailleurs été précisées ni appuyées sur des données expérimentales ou cliniques irréprochables; ainsi M. Frémont considère que le suc gastrique de chien n'est utile que chez les hypochlorhydriques; or, on a constaté qu'un hyperchlorhydrique qui avait essayé en vain de tous les traitements, n'avait été soulagé qu'à la suite de l'emploi de la « gastérine » ou suc gastrique de chien! Paul Mayer (de la clinique de Leyden) s'est bien trouvé de l'emploi du suc gastrique de chien dans certains cas d'achylie gastrique chez des neurasthéniques; Hepp, du suc de porc, dans des cas d'insuffisance gastrique. Les troubles intestinaux qui en dépendent, constipation ou diarrhée lientérique, sont amendés par la médication. De bons résultats également ont été obtenus dans la dyspepsie des tuberculeux, dans les vomissements de la grossesse, dans les dyspepsies nerveuses graves avec amaigrissement considérable. La dose à prescrire varie de 50 à 400 ou 500 centimètres cubes par jour (Frémont, Finkelstein). M. Hepp prescrit des doses moins élevées; une, deux ou trois cuillerées à soupe par jour sont des doses courantes; le plus souvent une cuillerée suffit. Le suc doit être pris pendant toute la durée du repas, au fur et à mesure de l'ingestion des aliments, dans de la citronnade ou mieux encore dans de la bière qui masque entièrement son odeur et son goût, mais non dans le lait qui est coagulé. Il convient également d'en faire prendre une certaine dose trois heures environ après le repas, pour combattre les fermentations.

Mentionnons en terminant un ferment digestif végétal, la *papaïne* provenant du suc du *Carica papaya*. La papaïne peut dissoudre 1000 à 2000 fois son poids de fibrine soit en milieu neutre, soit même en milieu acide. On prescrit

la papaïne à la dose de 5 à 10 centigrammes, en vin, sirop, élixir, cachets, dragées; mais son action est-elle comparable à celle des ferments digestifs organiques? La question reste en suspens.

Il nous reste à parler des carminatifs, des médicaments nervins et des agents de l'antisepsie gastro-intestinale.

Les carminatifs employés pour combattre la flatulence contiennent des essences, de l'acide cinnamique, divers principes comme le thymol, le carvol, etc. On utilise surtout la *menthe poivrée* (en infusion), l'*anis* (en poudre, 50 centigrammes à 1 gr. 50; en teinture, 1-10 grammes; sous forme d'essence I-X gouttes), le *fenouil* (5 centigrammes à 1 gr. 50 de poudre), la *camomille*, la *mélisse* (en infusion).

On peut prescrire, comme médication palliative d'urgence :

Teinture d'anis	XV gouttes.
Éther sulfurique	XXX —
Laudanum de Sydenham	VIII-X —
Sirop de sucre	50 grammes.
Hydrolat de mélisse	q. s. pour 150 —

ou :

Essence d'anis	X gouttes.
Liqueur d'Hoffmann	1 gr. 50
Eau de laurier-cerise	10 grammes.
Sirop thébaïque	50 —
Eau de tilleul	q. s. pour 150 —

Ces différentes substances sont employées fréquemment en infusion, aussi peut-on se demander si le véhicule chaud n'a pas autant d'influence que les substances elles-mêmes. On ne peut cependant nier qu'elles n'excitent l'appétit dans une certaine mesure et favorisent les contractions du tube digestif; elles sont utiles surtout dans les embarras gastriques aigus, accompagnés de flatulence et de coliques.

Les médicaments nervins ont été très employés alors que l'on s'efforçait de remédier empiriquement au symptôme douleur. Les opiacés ont de tout temps été recommandés. Dans les cas légers on se bornait à prescrire la *poudre d'opium* que l'on associait à la magnésie, au bicarbonate de soude, au sous-nitrate de bismuth :

Magnésie calcinée	} aa 20 centigrammes.
Sous-nitrate de bismuth	
Poudre d'opium brut	

pour un paquet à prendre au moment du repas.

On a prescrit encore : l'*extrait thébaïque* à la dose de 2 à 10 centigrammes en potion ou en pilules; la *teinture thébaïque* dont VI gouttes équivalent à 1 centigramme d'extrait d'opium; les *gouttes noires anglaises* dont une goutte est l'équivalent de IV gouttes de laudanum de Sydenham; la *poudre de Dover* :

Poudre de Dover	4 grammes.
Charbon de bois blanc	40 —
Magnésie calcinée	40 —
Sucre de vanille	1 gramme.

Une demi-cuillerée à café à la fin de chaque repas.

La *morphine* (à la dose de 1 milligramme à 1 centigramme) :